



ATOULOK

1 CHEMIN DES CHAMPS FORTS

77470 BOUTIGNY

Vérification Générales Périodiques

Rapport N° FS2025-469

VERIFICATION	
Date du contrôle	31/03/2025
Société	ATOULOK
Lieu du contrôle	PARIS

Type d'engin	Pelle sur CHENILLES avec lame
Marque de l'engin	CATERPILLAR
Modèle	300.9D
N° de série	CAT3009DKLJM03591
Année de fabrication	2022
N° de parc	1041
Immatriculation	
Nom du vérificateur	Mr Smith

Date limite du prochain contrôle	31/03/2026
---	-------------------

OBSERVATIONS

GENERALES :

La vérification concerne les éléments de l'engin visibles sans aucun démontage, ni nettoyage de la part du vérificateur. Ces éléments doivent être accessibles par les moyens adaptés mis à la disposition du vérificateur par l'utilisateur. Elle concerne l'examen de l'état de conservation et l'essai de fonctionnement (efficacité de fonctionnement et déclenchement des limiteurs de charge conformément aux normes constructeur).

Le propriétaire de l'engin se doit de signaler toutes inexactitudes ou omission constatées dans le présent rapport (caractéristiques technique, désignation, etc...).

Le présent rapport est établi en application de l'article R 233-11 du code du travail et son contenu est défini par l'article 22 de l'arrêté du 1^{er} Mars 2004. Le présent rapport ne comprend pas l'examen de la conformité des appareils ou accessoires de levage qui font l'objet soit de la délivrance :

- D'une déclaration CE de conformité pour chaque appareils ou accessoires de levage neuf, remis par le fabricant, l'importateur ou le responsable de la mise sur le marché.
- D'un certificat de conformité pour chaque appareils ou accessoires de levage en location remis par le loueur, soit d'une vérification de conformité précédant la vérification initial de mise en service de l'appareil ou de l'accessoire.
- D'un certificat de conformité pour chaque appareils ou accessoires de levage d'occasion remis par le vendeur ou la personne ayant mis l'appareil à disposition.

REGISTRE DE SECURITE ET CARNET DE MAINTENANCE

Le résultat de la vérification présente doit être consigné dans le registre de sécurité.

Nous vous rappelons que conformément à l'article 3 de l'arrêté du 1^{er} Mars 2004 et à l'article R233-11 du code du travail, il vous incombe d'annexer ce rapport au registre de sécurité. A défaut, vous devez reporter sur le dit rapport les indications précises concernant la date des vérifications, la date de remise des rapports ainsi que leurs archivages dans l'établissement.

Conformément à l'article 1^{er} de l'arrêté du 2 Mars 2004, l'entreprise est tenue de tenir à jour un carnet de maintenance pour chacun des appareils de levage dans lequel devra apparaître les éléments suivants :

- les opérations de maintenance
- toute opération d'entretien, d'inspection, de réparation, de remplacement ou de modification effectuée sur l'appareil, comme stipule l'article 3 de l'arrêté du 2 Mars 2004

TYPE DE VERIFICATION		
Vérification de mise en service ☐	Vérification générale périodique ☒	Vérification de remise en service ☐

CARACTERISTIQUES DE L'APPAREIL			
MARQUE	MODELE	NUMERO SERIE	ANNEE
CATERPILLAR	300.9D	CAT3009DKLJM03591	2022

PUISSANCE : 9.9 kW

NOMBRES D'HEURES : 929 HRS COMPTEUR

EQUIPEMENTS POUR LA MANUTENTION : OUI ☐ NON ☒

MARQUAGE DE CONFORMITE CE : OUI ☒ NON ☐

VALEURS SONORES : Pression acoustique Lpa : Puissance acoustique Lwa : 93dB

SOURCE D'ENERGIE : Thermique ☒ / Electrique ☐ / Hydraulique ☐ / Coupure d'urgence ☐
--

STRUCTURE : FLECHE MONOBLOC / BALANCIER STD / CHASSIS VOIE VARIABLE

MANUEL UTILISATION	OUI ☒	NON ☐
CERTIFICAT CE	OUI ☒	NON ☐
LIVRET ENTRETIEN	OUI ☒	NON ☐
RAPPORT DE CONTROLE	OUI ☒	NON ☐

ECLAIRAGE : Gyrophare ☒ Feux de route ☐ Feux de travail ☒

CAPTEUR DE PRESENCE DE L'OPERATEUR : OUI ☐ NON ☒
--

SECURITE :		
Dispositif de contrôle de descente de charge :	OUI ☐	NON ☒
Indicateur de surcharge visuel ou sonore :	OUI ☐	NON ☒
Dispositif contrôlant le relevage des équipements :	OUI ☐	NON ☒

EPREUVES REGLEMENTAIRES : Effectuées durant la mise en service de l'engin

ESSAIS DES FREINS ET LIMITEURS :
Machine non équipée de clapets de sécurité

EQUIPEMENT SUR L'ENGIN POUR L'ESSAI LE JOUR DU CONTROLE/			
Godet ☒	Fourches ☐	anneau de levage ☐	Autres ☐

OBSERVATIONS GENERALES :
L'examen de l'état de conservation et les essais de fonctionnement n'ont pas fait apparaître de défectuosité La pelle est conforme pour l'utilisation.

Examen de l'appareil			
POINTS VERIFIES	VALIDE	ANNOMALIE	OBSERVATIONS

STRUCTURE			
Châssis	☒	☐	
Flèche	☒	☐	
Balancier	☒	☐	
Lame et stabilisateur	☒	☐	

TRANSLATION & DIRECTION			
Mécanisme	☒	☐	
Train de roulement	☒	☐	
Frein de service	☒	☐	
Frein de parc	☒	☐	
Organe de direction	☒	☐	

ORIENTATION APPAREIL			
Mécanisme	☒	☐	
Dispositif d'arrêt	☒	☐	
Dispositif d'immobilisation	☒	☐	
Circuit hydraulique	☒	☐	

POSTE DE CONDUITE			
Organes de service	☒	☐	
Poste de conduite	☒	☐	
Structure FOPS (chute / grille)	☐	☐	Non équipé origine
Structure TOPS (écrasement)	☐	☐	Non équipé origine
Structure ROPS (retournement)	☒	☐	
Accès	☒	☐	
Capot	☒	☐	
Dispositif d'éclairage et de signalisation routière ou de chantier	☒	☐	
Dispositif sonore de déplacement	☐	☐	Non équipé origine
Caméra ou radar de recul	☐	☐	Non équipé origine
Présence et lisibilité abaque de charge	☐	☐	Non équipé origine
Présence et lisibilité consignes de sécurités	☒	☐	

LEVAGE			
Mécanisme	☒	☐	
Dispositif d'arrêt	☒	☐	
Dispositif de contrôle de descente de charge	☐	☐	Non équipé origine
Tambour et poulies	☐	☐	Non équipé origine
Câbles, chaines et amarrages	☐	☐	Non équipé origine
Dispositif de préhension	☐	☐	Non équipé origine
Circuit hydraulique	☒	☐	

Examen de l'appareil			
POINTS VERIFIES	VALIDE	ANNOMALIE	OBSERVATIONS

DISPOSITIFS DE SECURITES PARTICULIERS			
Limiteur de charge	☐	☐	Non équipé origine
Contrôle d'état de charge	☐	☐	Non équipé origine
Limiteur de mouvement de renversement	☐	☐	Non équipé origine
Indicateur de dévers ou limiteur de dévers	☐	☐	Non équipé origine

EQUIPEMENTS DE PREHENSION			
Rotator (état, raccordement, etc..)	☐	☐	Non équipé
Equipement (godet...)	☒	☐	
Benne preneuse (état, vérins, etc...)	☐	☐	Non équipé
Fourches (état, usure 10% maxi)	☐	☐	Non équipé
Chaines (allongement 2-3% maxi, état)	☐	☐	Non équipé

ESSAIS DE FONCTIONNEMENT			
Charge mise à disposition : machine non équipée de clapets de sécurité			
EXAMEN D'ADEQUATION	☒	☐	
ESSAI DYNAMIQUE (VGP)			
CMU + 10% - 15 min	☐	☐	
Fonctionnement général	☒	☐	
ESSAI STATIQUE (VGI / VRS)			
CMU + 25% - 60 min	☐	☐	
Fonctionnement général	☐	☐	

CONCLUSIONS

OBSERVATIONS A REMEDIER
ESSAI SATISFAISANT MACHINE CONFORME POUR L' UTILISATION

Contrôleur

Smith Fabrice

